



Le bulletin d'information officiel de la commune de Beaurepaire

LE MOT DU MAIRE

Par Carol Gondouin

Dans cette période difficile que nous traversons, les réalisations et projets communaux ne sont pas pour autant arrêtés.

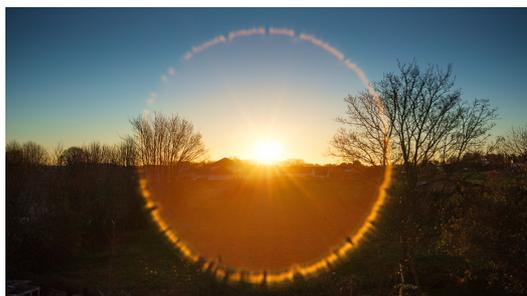
Réalisations 2020 :

- La rénovation du logement de l'école, entamée sous la précédente mandature, est terminée avec l'aide de la Dotation de soutien à l'investissement local de la Communauté Urbaine (22 550€)
- Une réserve incendie a été posée au carrefour de la RD32 et rue de la mare de la croix. En attente de validation par le SDIS (Subventions à percevoir : Département 5 903€ / DETR : 9 694€)
- Un bureau a été aménagé pour accueillir le nouveau siège du SIVOS. Merci aux communes de Ste Marie et du Tilleul pour leur aide.
- Pose d'écluses en phase de test pour la sécurisation de la RD32

Projets 2021

- Pose d'un ossuaire
- Relevage des concessions abandonnées dans l'année
- Déplacement de l'atelier dans la grange. Début des travaux au 1er trimestre 2021
- Poursuite de l'étude de la sécurisation de la RD32
- Un bilan énergétique devrait être fait au niveau de la mairie
- Rénovation et extension du parking de la mairie
- Réaménagement de la cour de la mairie
- Poursuite des actions menées : Suite aux dégradations du GR21 / réouverture des chemins
- Projets d'animations (en fonction des conditions sanitaires)
- communication via PanneauPocket

Il nous manque cependant les moments de convivialité que nous retrouverons, je l'espère en cette année 2021.



SOUVENIRS

Un de nos passe-temps favori pendant ces longues soirées d'hiver au coin de la cheminée est de se remémorer sur l'album photo des années passées.

Voir les évolutions du village, les transformations des rues et des maisons, se souvenir des événements organisés au fil des années, c'est toujours un bon moment à partager.

Avec le développement du numérique, nous avons pu retrouver des clichés assez récents de notre commune, mais difficile de remettre la main sur des photographies d'époque.

Alors comme à plusieurs on est toujours plus efficaces, nous lançons un « appel à photos anciennes » ! Vous avez des cartes postales anciennes, des photos de famille, des photos des événements de la commune ?

N'hésitez pas à nous les partager par messagerie (mairiebeaurepaire@orange.fr, Facebook ou Instagram) ou à nous les déposer au secrétariat de Mairie (mardi et jeudi 10h-12h / 14h-16h).



AIMEZ-VOUS LES BONS OEUFS ?



Si vous possédez un jardin, même petit, avez-vous pensé qu'il serait intéressant de posséder quelques poules qui vous fourniraient toute l'année des œufs de qualité?

Vous souhaitez franchir le pas ?

Sachez que la municipalité mène une réflexion pour vous fournir des poules, vous conseiller quant à l'installation et la gestion des animaux (nourriture, soins).

Vous ne jetterez plus dans vos poubelles les déchets végétaux, le pain les produits frais périmés car vous vous apercevrez que ces braves bêtes mangent de tout !

Si vous êtes prêts à franchir le pas, contactez-nous en mairie et nous vous rencontrerons pour étudier la faisabilité du projet aussi écologique que pédagogique si vous avez des enfants.

A BEAUFORT, ON NE JOUE PLUS À « CHAT »

Vous avez sans doute croisé un jour dans la rue ou même dans votre jardin, un chat qui réclame pitance ou qui s'invite même chez vous et provoque votre ou vos propre(s) chat(s).

Sachez que la commune a pris des dispositions pour appliquer le protocole de stérilisation des « chats libres » sur son territoire.

On définit comme « chat libre », tout félin domestique qui erre mais surtout n'appartient à personne, c'est-à-dire non identifié par tatouage ou désormais par puce électronique.

Que ces animaux aient été rejetés, qu'ils soient ou non les rejetons issus de familles peu scrupuleuses, le résultat est le même.

La prolifération apporte son cortège de misère : bêtes affamées, qui se battent, se blessent, porteuses et pourvoyeuses de maladies (coryza, sida...) avec de la consanguinité en toile de fond.

Il faut savoir qu'une chatte peut avoir de 2 à 4 portées par an de 4 à 8 chatons...

Depuis septembre, **Viviane Roussel, élue référente ICAD (Identification des Carnivores Domestiques)**, prend en charge cette problématique.

Une trappe (piège à félins) a été prêtée par la fourrière avec un bon de stérilisation, pour qu'un vétérinaire puisse être rémunéré par la Communauté Urbaine pour les actes chirurgicaux opérés sur les chats capturés et amenés en clinique. **4 chats ont déjà bénéficié de ce protocole depuis sa mise en place.**

Nous vous sollicitons de manière à recenser les foyers ou animaux seuls dont vous avez connaissance. Vous pouvez, soit nous les signaler en Mairie, soit directement auprès de l'élue en charge : **07 70 65 98 69.**

Sachez que **l'identification des animaux est OBLIGATOIRE** depuis 2012. Les associations de protection animale et refuges militent pour que la stérilisation devienne obligatoire (hors élevage) et nous les comprenons aisément, car les chatons qui naissent au sein d'une famille, sont des concurrents involontaires à ceux qui ont atterri en refuges attendant parfois indéfiniment un accueil chez un particulier. **Stériliser c'est participer à rompre le cycle de l'abandon !**

Si vous rencontrez des difficultés avec votre ou vos chat(s), nous restons à votre écoute pour vous aider. En facilitant le contact avec les associations ou vétérinaires, pour une prise en charge dans les meilleurs conditions pratiques et financières, en vous proposant le transport de votre animal à la clinique si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer.

Donc ne jouons plus à chat ! En prenant chacun à son niveau ses responsabilités en nous aidant à gérer le problème par un simple signalement, chacun d'entre nous pourra se féliciter de soutenir la condition animale avec bienveillance.

Nous vous rappelons aussi que **les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense et chien d'attaque.** Renseignez vous auprès de votre vétérinaire en cas de doute et déclarez le en mairie

PETIT BOUC Écrit par Mme Roussel, conseillère municipale

Tout début septembre un de nos administrés habitant près du bois, prévient la mairie qu'un bouc est venu se réfugier dans son jardin.

Malgré le renfort de 3 élus, impossible de capturer le jeune caprin, nain au demeurant, mais ayant l'avantage sur nous de posséder 4 pattes pour escalader les talus !

Il nous faut du renfort, la fourrière municipale est appelée, car personne ne le réclame et il n'est évidemment pas identifié.

Donc malheureusement pour lui, il se retrouve à Rouelles dans un box pour chien où il doit attendre que l'on statue sur son sort et laisser le délai légal s'écouler.

Imaginant la galère que va subir ce petit malheureux au milieu des aboiements incessants, je pense immédiatement que la quarantaine pourrait se dérouler dans de bien meilleures conditions, dans une écurie proche dont je connais la propriétaire.

L'affaire est conclue, les papiers remplis, dès le lendemain « **Petit Bouc** » est chargé dans le coffre de notre 4x4, attaché avec un collier.

Il est sage comme une image et il passe sa 2ème nuit de rescapé dans un grand box.

Il est censé être là provisoirement, dans l'espoir que son propriétaire le réclame, mais en vain.

Cependant, « **Petit Bouc** » séduit tout de suite son monde, il fait la connaissance de la mascotte du club : un cochon vietnamien femelle avec qui il partage son box.

Triple coup de foudre, caprin, porcin, mais aussi la propriétaire des lieux qui craque littéralement pour ce joli égaré.

Le délai légal écoulé, personne ne s'est manifesté, alors son entourage décide de l'adopter.

Je suis retournée le voir peu de temps après pour prendre de ses nouvelles. **GATSBY**, c'est son nouveau nom car tout le monde le trouve magnifique (et c'est vrai !), se balade en liberté dans la propriété avec sa copine la truie.

Il répond à son nom et on leur a construit une « maison » dont il occupe le 1er étage.

Il a pris un peu d'embonpoint grâce au bon foin et des floconnés pour chevaux dont il raffole.

Happy End pour celui- là au moins !

PLUVIOMETRIE 2020

L'année 2020 a été sensiblement similaire à celle de 2019 avec **1154mm** de pluie (1068 en 2019), ce qui en fait une année très humide ! Malheureusement toute cette eau est mal répartie sur l'année. Les printemps deviennent sec (mars, avril, mai 141mm en 2020, 131mm en 2019) et les automnes très humides (octobre, novembre, décembre 504mm en 2020, 571mm en 2019). Les hivers deviennent doux (seulement 4 jours de gel et aucune chute de neige en 2020 et 11 en 2019 avec une matinée de verglas assez intense) et les étés chauds (32,4°C le 08 août 2020 et 37,8°C le 25 juillet 2019, peut être le record absolu de Beaufort) et on a maintenant des températures estivales en septembre (27,6°C le 14 septembre 2020)

Cumul de pluie : Janvier : 83 mm ; Février : 162 mm ; Mars : 85 mm ; Avril : 39 mm ; Mai : 37 mm ; Juin : 64 mm ; Juillet: 30 mm ; Août : 89 mm ; Septembre : 61 mm ; Octobre : 208 mm ; Novembre : 69 mm ; Décembre : 227 mm

VIE MUNICIPALE



Tous travaux (agrandissement, création, ravalement de façade,...) doivent être déclarés soit par un permis de construire, soit par une déclaration préalable et en adéquation avec le PLU en vigueur sur la commune.

Les dossiers sont à demander en mairie ou disponibles sur le site www.service-public.fr/ rubrique logement.

Les dossiers complétés sont à déposer en 5 exemplaires à la mairie (nous pouvons vous fournir un guide des pièces à joindre à la demande)

Un délai entre 1 et 2 mois est à attendre entre le moment où vous déposez la demande de travaux et le retour de la mairie (positif ou négatif) Les dossiers sont envoyés à Criquetot l'Esneval, au service instructeur du droit des sols.

En cas de non dépôt de demande de travaux, vous vous exposez à des sanctions pénales.

De plus avant de couper vos arbres venez vérifier s'ils ne sont pas à conserver sur le PLU

NUMEROS UTILES :

Communauté Urbaine : 02 35 22 25 25

Service Précollecte des déchets CU : 02 35 24 05 35

SIVOS : 02 27 30 52 70 (le lundi et le vendredi matin) 3 rue du bocage à Beaufort

Ecole primaire : 02 35 28 72 61

Gendarmerie : 02 35 27 20 17

Assistante sociale : 02 35 29 43 23

Violences : 3919

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants peuvent s'inscrire sur la liste électorale, soit en mairie (pièce d'identité et justificatif de domicile), soit sur internet : www.service-public.fr.



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Il est OBLIGATOIRE pour tous les jeunes, le jour de leur 16ème anniversaire ou dans les trois mois qui suivent, de venir en mairie du domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille des parents, une facture récente au nom des parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française, pour être recensé.

Une attestation de recensement vous sera délivrée en mairie. Elle vous sera demandée pour vous inscrire aux examens et auto-école notamment, et permettra à l'INSEE de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales.

Cette démarche peut être faite via le site www.service-public.fr.

VIE MUNICIPALE



HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Mardi et jeudi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Tél.02.35.27.01.17

M. le Maire et ses adjoints tiennent une permanence les vendredis de 18 h à 19h **uniquement sur rendez-vous.**

NUISANCES SONORES



Un rappel des **plages horaires** pendant lesquelles les travaux de jardinage et de bricolage de plein air sont autorisés pour les particuliers (ne concerne pas les entreprises professionnelles) :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

RAPPELS

Respectez les vitesses : 50km/h sur toutes les routes de Beurepaire sauf 30km/h dans le bourg.

Port du masque obligatoire dans le bourg et **Plan Vigipirate actif au niveau de l'école**, aucun stationnement n'est toléré. Les parking de la mairie, les places de stationnement à l'Eglise et allée du vieux Château sont disponibles.

Pensez à entretenir vos talus sans étaler les déchets sur ceux-ci.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb des clôtures en limite de propriété et vos arbres élagués.

Prenez vos dispositions pour empêcher vos animaux de divaguer sur les voies.



DÉCHETTERIE DE CRIQUETOT

Le lundi 14 h à 18 h

Le mercredi, vendredi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Le samedi 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
(19 h jusqu'au 30 septembre).

Fermée le dimanche

Tél. 02.35.28.98.68

Vous pouvez y apporter vos branchages car les **feux** sur le territoire de la communes sont **interdits.**



ECOLE

De nouveaux distributeurs de papier toilette, essuie-mains et savons ont été installés à l'école et à la mairie, plus respectueux des normes en vigueur et de l'environnement.



**Gendarmerie**
nationale



SECURITE

Le Conseil Municipal recevait il y a quelques semaines le Commandant Lebigot, chef d'escadron et commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Fécamp.

L'objectif de cette rencontre ?

Faire connaissance et créer du lien entre les élus et la Gendarmerie,

Mettre en place de bonnes pratiques et de bons réflexes que ce soit dans la vie quotidienne de la commune ou dans les épisodes exceptionnels que nous vivons actuellement.

De plus, nous sommes en constante relation avec notre gendarme référent de la compagnie de Criquetot l'Esneval pour garantir la sécurité de tous et toutes.

COMMUNICATION

Nous nous rapprochons de vous grâce à l'application mobile **Panneau Pocket**. Ce dispositif vous permettra d'être prévenus rapidement en cas d'alertes météo, coupures réseaux, travaux, évènements de la vie quotidienne ...

Pour l'installer il suffit de télécharger l'application sur votre mobile .(cf la fiche explicative)



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »



ETAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à : Ezequiel, Emmy, Lucas et Nathan

Exprimons nos vœux de bonheur à Jean-Baptiste et Inès

Assurons de notre sympathie les familles éprouvées par le décès de leur proche.

En 2020, nous comptons 6 naissances, 2 mariages et 5 décès sur la commune.
L'année 2021 compte déjà 2 décès de Beaufortais

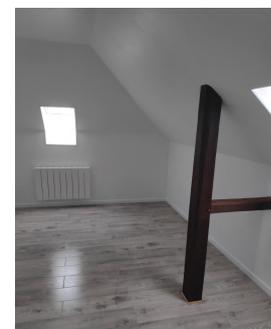


TRAVAUX

La réserve incendie du carrefour de la mare de la croix est terminée et branchée depuis la fin 2020

Le bureau situé au rez-de-chaussée de la maison communale est prêté au Sivos depuis la rentrée 2020. Il porte le numéro 3 rue du bocage.

Les travaux du logement communal au dessus du bureau sont terminés. Situé 3bis rue du bocage, il sera prochainement mis en location.



CABANE A LIRE



Nous avons demandé à nos agents de restaurer cette bibliothèque qui attendait patiemment dans le bureau du maire que l'on s'occupe d'elle.

Nous vous proposons d'y déposer livres, BD, documentaires dont vous n'avez plus l'utilité et que les amoureux de la lecture viennent emprunter ces livres.

Vous pourrez en profiter dans la salle de la mairie le mardi et le jeudi matin de 10h à 12h.

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS !

Vous avez sans doute constaté si vous avez fait une balade sur le GR 21 qui traverse notre belle commune que le bois a été victime d'une attaque en règle de tronçonneuses ;)

Il est vrai que le temps nous avait habitué à ce que la nature prenne largement ses droits et le touffu prédominait.

Les bûcherons ont rectifié la coupe assez sévèrement et un sérieux nettoyage a été effectué pendant l'été.

Cependant même si le paysage de « notre » bois a typiquement changé, on peut être rassurés en sachant que les propriétaires n'ont pas optés pour des coupes à blanc et ont respecté le document de gestion durable qu'ils ont dû émettre en respect du Code Forestier.

Le bois de basse qualité et dédié au broyage a été stocké en bas du bois dans un pré le long de la route côté Pierrefiques et il a été traité sur place récemment.

Ceux qui ont voulu descendre à Etretat par là ont rencontré une interdiction de passage par arrêté municipal pendant quelques jours.

Par contre, en attendant que tout soit terminé **restez vigilants si vous vous y promenez en famille car des barbelés sont au sol de chaque côté du GR ,surtout en bas, et il est donc prudent de ne pas sortir de l'assiette du chemin.**

Sachez que vos élus, interpellés et soucieux de la préservation de notre territoire, ont rencontré le propriétaire du bois et son exploitant forestier avec les élus de Pierrefiques et lui ont demandé la remise en état dans les plus bref délais du GR21.

De plus, nous sommes à la recherche de photographies du chemin GR21 avant le passage des engins. Nécessité pas à nous les faire parvenir à la mairie par mail ou dans la boîte aux lettres.



INCIVILITES

Nous déplorons le manque de civisme de certains promeneurs. Des masques ont été découverts chemin du Cahouin soit sur le sol, soit accroché aux arbustes !!
Pour rappel, il faut près de 500 ans pour qu'un masque se décompose dans la nature ! Sans compter les risques encourus pour les animaux pouvant les manger et/ou s'étouffer avec.
Ce virus nous enlève déjà bons nombres de libertés et de vies autour de nous, ne permettons pas de polluer et de tuer les animaux de nos campagnes.
Un masque, même s'il ne vous appartient pas, se ramasse et se met dans les ordures ménagères.



NOS SPONSORS

Vous souhaitez faire apparaître vos entreprises dans le petit journal ?
Contactez nous pour connaître les modalités!



CARPE DIEM

Écrit par Mme Lechevalier,
conseillère municipale

Quoi qu'il arrive de terrible dans ce monde, les saisons se succéderont toujours avec une extraordinaire et rassurante régularité !

Hier, aujourd'hui et demain,

Nous traverserons la flamboyance somnolente de l'automne,

La lenteur et la froidure de l'hiver,

Le jaillissement et l'éclat du printemps,

L'effervescence et la lumière de l'été.

Toutes participent aux cycles de nos vies :

- Régissent nos actions,
- Stimulent nos ardeurs,
- Adoucissent notre quotidien,
- Apaisent nos soucis.

ALORS ...

Puissions dans les trésors que la Nature nous offre, la force de continuer à mener à bien nos tâches quotidiennes, le courage d'affronter les modifications profondes de nos modes de vie, l'optimisme pour toujours continuer à avancer contre vents et marées et rester debout dans la tempête qui sévit actuellement !

Tentons de cueillir l'instant présent pour nourrir nos vies de joies simples et y trouver le réconfort nécessaire pour affronter ces lendemains préoccupants

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Nous souhaitons vous proposer de nouveaux services et de nouvelles animations. Dites-nous ce que vous en pensez par mail ; via Facebook / Instagram ou sur papier libre



Qu'est-ce que c'est ?

Un rendez-vous saisonnier pour **découvrir les chemins de randonnée** de la commune et des environs. En fonction des conditions sanitaires, cette activité pourra se faire en groupe ou en individuel, avec un parcours fourni.

Et pourquoi ne pas en profiter pour faire du **plogging** ?



Qu'est-ce que c'est ?

Un rendez-vous printanier pour **échanger des plants, des plantes et bien sûr, des bons conseils !**

Nombres d'entre nous disposent d'un terrain, d'un jardin ou d'un potager. Pourquoi ne pas nous retrouver au moment de la préparation de la nouvelle saison de pousse ?

Bien entendu, les modalités pratiques de cette bourse aux plants et plantes seront respectueuses du protocole sanitaire qui sera en vigueur.

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Qu'est-ce que c'est ?

Avec la situation sanitaire due à la Covid, 2020 a été une année très particulière. Elle nous a obligé à nous remettre en question, à changer nos habitudes.

Les différentes règles mises en place progressivement ont impacté nos modes de fonctionnement et ont pu nous déstabiliser.

Nous vous proposons un rendez-vous personnalisé, sur une thématique dédiée (administratif, informatique, ...), par téléphone ou en visio, afin d'obtenir des conseils et des bonnes pratiques.



ECLUSES DE LA RD32

La phase de test des écluses et du radar pédagogique sur la Départementale 32 est en cours. N'hésitez pas à nous faire vos retours : points positifs et négatifs, améliorations,...